






A retenir



MILDIU		Le risque est présent sur l'ensemble des secteurs. En cas de précipitations, restez très vigilants lors de la floraison.
BLACK-ROT		Quelques rares symptômes sont visibles. Restez vigilants et attentifs à la météo.
OIDIUM		Pas d'évolution. Le stade de sensibilité maximale est atteint. Soyez vigilants.
FLAVESCENCE DOREE		Le premier traitement obligatoire est à prévoir entre le 5 juin et le 15 juin 2026 .

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[Note technique commune vigne 2026](#)

METEO

• Météo de ces derniers jours

Après la période de froid, les températures sont montées à un niveau estival ces derniers jours. Il n'y a pas eu de précipitations. Météo anticyclonique stable.

Station	Midi-Pyrénées (07/04/26)							Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (07/04/26)
	lundi 18 mai 2026	mardi 19 mai 2026	mercredi 20 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	vendredi 22 mai 2026	samedi 23 mai 2026	dimanche 24 mai 2026		
Balsac (radar)	0.6	0	0	0	0	0	0	0	111.8
Compeyre (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	112.8
Marcillac (radar)	0.4	0.1	0.2	0	0	0	0	0.3	134.5

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00








Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

• **Prévisions du 27 mai au 2 juin (Source WEENAT)**

Date	mer 27/05	jeu 28/05	ven 29/05	sam 30/05	dim 31/05	lun 01/06	mar 02/06
Température (°C)	15-31	14-30	13-29	13-28	12-27	11-26	8-22
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-2	0-1
							

La météo devrait rester stable jusqu'à lundi, ou une légère dégradation nous amènera quelques précipitations. En attendant nous allons faire face à de hautes températures pour la saison.

STADES PHENOLOGIQUES

		
Stades BBCH	61	65
Descriptif des stades	Début floraison	Pleine floraison
Précoces *		
Tardives **		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Nous constatons 15 jours d'avance par rapport à l'an dernier, qui était déjà une année précoce.

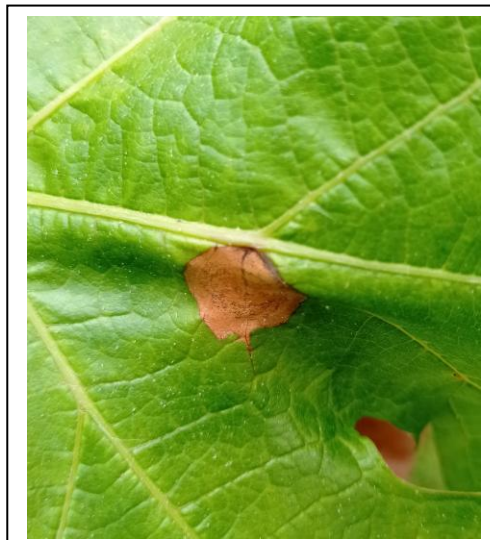
BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à **partir de baies « momifiées » restées sur les souches**.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou. **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées**



Symptôme de Black Rot sur feuille - Crédit
Photo Syndicat du Chasselas

• Situation au vignoble

Pas d'évolution. Quelques taches visibles sur l'ensemble des secteurs.

Évaluation du risque : En dépit du stade phénologique sensible, l'absence de précipitations limite les risques. Soyez tout de même très attentifs aux prévisions météo.

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

MILDIOU (PLASMOPARA VITICOLA)

- **Éléments de biologie**

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Mildiou – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Modélisation**

Modélisation :

Situation au 25 mai :

La pression a globalement diminué la semaine passée, le risque potentiel est faible (Compeyre) à fort (Marcillac) selon le secteur. Aucune contamination modélisée cette semaine. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu autour du 4 mai étaient attendues entre le 21 et le 25 mai selon le point considéré.

Simulation au 2 juin :

La pression poursuit sa baisse tant que les conditions climatiques défavorables au mildiou se maintiennent. Le risque potentiel sera moyen à Marcillac et faible par ailleurs à J+7. Les cumuls nécessaires pour entraîner des contaminations épidémiques repartent à la hausse, proportionnellement au niveau de risque atteint à la mi-mai (toujours 3mm sur Marcillac, 25 à 70mm par ailleurs). Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu les 14, 15 et 17 mai sont modélisées en toute fin de semaine. Le temps d'incubation calculé est d'environ 15 jours.

- **Situation au vignoble**

Quelques rares taches sont sorties le 21 mai. Dans l'ensemble la situation reste saine.

Évaluation du risque : A l'approche de la pleine floraison la sensibilité est grande. Le risque est variable selon les secteurs. Restez très vigilants aux prévisions météo car des contaminations sont possibles.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).



Tache de Mildiou sur feuille

Crédit photo : Syndicat du Chasselas

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Suivre ce lien : [ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie de l'oïdium](http://ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie-de-l'oïdium)

Même pour les cépages peu sensible la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.



Oïdium sur feuilles
Crédit photo : Euphytia-INRAE

• Situation au vignoble

Pas d'évolution. La situation est stable et globalement saine.

Évaluation du risque : Le stade de haute sensibilité est atteint. Restez vigilants.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).



VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Éléments de biologie

Deux espèces de vers de la grappe sont présentes dans notre vignoble : L'Eudémis (*Lobesia botrana*) et la Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*).

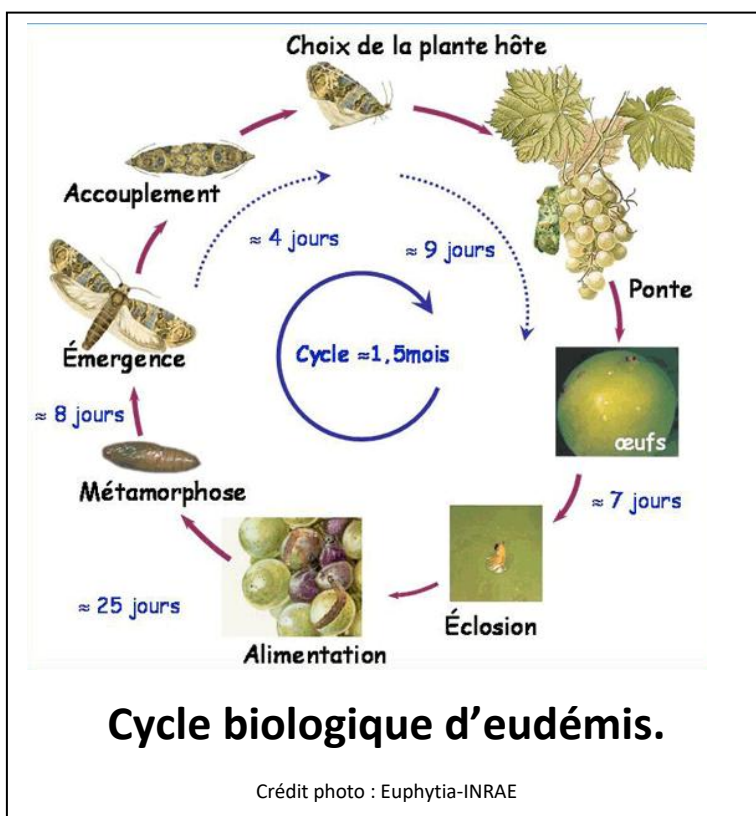
Eudémis est l'espèce la plus représentée, tandis que Cochylys, dont les œufs et les jeunes larves supportent très mal les hygrométries inférieures à 60-70 %, est un peu moins visible chez nous .

L'activité des papillons d'Eudémis est crépusculaire. La femelle attire le mâle en diffusant des médiateurs chimiques : les phéromones. L'accouplement et les pontes se déroulent donc en début de nuit à partir de 12°C, seulement 24 heures après l'émergence de la femelle. Celle-ci peut s'accoupler une dizaine de fois et pondre jusqu'à 100 œufs si la pluie et le vent ne viennent pas les perturber.

La durée d'incubation de l'œuf est de 5 à 15 jours en fonction de la température. Mais les œufs peuvent avorter en période de forte sécheresse et de température élevée.

La chenille d'Eudémis est très vivace. Elle a un corps longiligne jaune verdâtre avec une tête beige. La chenille de Cochylis est plus apathique et possède un corps orange avec une tête noire. Les chenilles vont passer par 5 stades larvaires consécutifs. Les larves L1 sont de très petite taille (2 mm) en première et deuxième génération. La larve a un comportement dit « baladeur » pendant seulement 10 h. Elle pénètre très vite dans les boutons floraux en première génération. Au moment de floraison, les chenilles mangent les boutons floraux et les agglomèrent avec des fils de soie : les glomérules. En moyenne une larve constitue 2 glomérules.

La durée d'une génération (œuf à adulte) dépend de la température. Le cycle de la G1 d'Eudémis dure 2 mois, alors que les générations estivales durent un peu plus d'un mois. Trois à 4 générations se succèdent par saison (variable selon les années).



Modélisation (EVA)

Selon le modèle nous serions au stade L1/L2.

• Situation au vignoble

Pas de piégeage cette semaine.



Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place **avant l'émergence de la première génération**. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). <https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

DOREE (*Scaphoidus Titanus*)

- **Protocole de surveillance**

Un dispositif de suivi des éclosions des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

- **Element de biologie**

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

- **Situation dans les parcelles**

Les éclosions observées depuis deux semaines dans les vignobles voisins se stabilisent ces derniers jours. En aveyron, les premières larves étaient visibles à partir de jeudi 7 mai.



Larve de *Scaphoidus Titanus*. Les deux points sur le bout de la queue sont caractéristiques.

Crédit photo : IFV

Les dates d'interventions ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 5 juin au 15 juin 2026	A venir
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 20 juin au 30 juin 2026 en AB : 10 jours après le T1 soit du 15 juin au 25 juin 2026	Prochainement
L'arrêté préfectoral 2026 est consultable ICI		

Utilisez impérativement des spécialités commerciales ayant l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour l'usage cicadelles de la flavescence dorée et respectez la dose maximale autorisée par cette AMM.

Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs (arrêté du 20 novembre 2021) :

La vigne étant considérée comme une culture attractive (depuis la décision du Conseil d'Etat du 26 avril 2024), l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique.

Nous vous rappelons qu'aucun traitement insecticide ne peut être réalisé en présence de plantes mellifères en fleurs visitées par les pollinisateurs dans la parcelle, y compris avec des produits portant une mention abeille. **Le couvert végétal doit donc être préalablement rendu non attractif avant toute application** (par un moyen approprié tel que fauchage ou broyage ; roulage possible avec respect de la plage horaire des 5 h précisée plus bas).

Si le produit choisi :

- dispose d'une **mention abeille**
- ou détient une **autorisation explicite d'application sur culture en floraison** figurant dans son autorisation de mise sur le marché (AMM)
- ou est **utilisable en agriculture biologique** (par dérogation conformément à l'arrêté ministériel du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur)

Alors, l'application est possible y compris pendant la floraison de la vigne, mais uniquement dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et dans les 3 heures suivant celui-ci**.

Sinon, le traitement doit être réalisé en dehors de la floraison de la vigne. Si la période réglementaire de traitement coïncide avec la floraison, l'application devra être positionnée au plus près de cette période, avant ou après floraison.

Dans tous les cas, les autres conditions de l'AMM doivent être respectées.

Pour plus de renseignements :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/protéger-la-biodiversité-et-les-pollinisateurs-a4470.html>

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 2 juin 2026

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture du Syndicat de défense du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave des vignerons du Vallon et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.